



Déclaration liminaire CSAD du 29 juin 2023

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et messieurs les membres du CSAD,

La rentrée scolaire de 2023 verra, pour reprendre une expression de notre Président, « **la fin de l'abondance** » : les écoles vont devoir travailler avec moins de moyens alors que les conséquences de la crise sanitaire n'ont pas fini de se manifester sur la santé mentale de nos enfants et des personnels : troubles psychologiques voire psychiatriques, difficultés ou décrochage scolaires, préoccupations liées à la situation familiale ou au contexte géopolitique...

13 % des enfants scolarisés de 6 ans à 11 ans présenteraient un trouble « probable » de santé mentale, selon les premiers résultats de l'étude Enabee dévoilée mardi 20 juin par Santé publique France (SPF)

C'est pourtant dans ce contexte que le Ministère puis l'académie ont décidé de retirer 7 postes dans le premier degré de la Corrèze, puisque la baisse des effectifs « justifie ce retrait ».

Le nombre croissant d'enseignants appelant à l'aide, en épuisement professionnel voire même en projet de reconversion montre à quel point les conditions de travail sont dégradées, et les premiers à en pâtir sont les élèves, futurs citoyens rappelons-le.

Pour le Sgen-CFDT, la communication mettant en avant les dispositifs de dédoublement et autre plafonnement ainsi que la baisse démographique laisse croire que les classes ont des effectifs raisonnables et offrent de bonnes conditions de travail aux élèves et aux personnels, **mais la réalité se trouve bien loin de cette vision.**

Si nous saluons l'ouverture du dispositif UP2A demandé par les directrices et directeurs de Brive que nous avons soutenue, les décisions qui vont être prises concernant le 1er degré par les services de la DSDEN à l'issue de ce CSAD **seront forcément contraintes par les insuffisances de dotations du ministère puis du Rectorat.**

De la même manière, **la lutte contre le harcèlement est un sujet important qui mérite mieux que des annonces ponctuelles et précipitées.** Pour avancer, il faut que tous les personnels aient le temps de travailler ensemble. C'est une des raisons pour lesquelles le Sgen-CFDT revendique **l'instauration et la reconnaissance de temps de synthèses entre professionnels.** Le temps de concertation aujourd'hui dans les établissements scolaires n'existe pas, n'est pas structuré et il est encore moins reconnu. Or, bien prévenir, détecter et traiter les situations de harcèlement relève d'une dynamique collective.

Pour terminer, dans le contexte économique inflationniste et face à l'intensification des tâches demandées à tous les personnels de l'Education nationale, **nous demandons l'abandon des mesures "Pacte" et une réelle revalorisation des salaires.**

Ces mesures « pacte » vont considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et des EPLE et fragiliser les collectifs de travail. Pour des métiers qui peinent à recruter et où le nombre de départs ne cesse d'augmenter, ce discours signifiant que **les personnels ne travaillent pas assez et ont encore du temps pour travailler plus** est pernicieux. Sa mise œuvre est un facteur de risques majeurs pour la santé des personnels et témoigne de **la méconnaissance du ministère du 1er degré et de sa non reconnaissance de l'engagement des personnels.** A cela s'ajoute l'annonce d'une **revalorisation du point d'indice de 1,5 % perçu à juste titre comme du mépris !** **C'est une double peine qui nous est infligée !**

L'éducation globalement affectée par la crise ne peut repartir « comme si de rien n'était » pour cette rentrée 2023. Il est urgent de sortir de l'injonctif, que la parole des différents acteurs soit prise en compte pour trouver des solutions concrètes face aux différents défis actuels.